

Ce 27 avril 2017, ont lieu deux séances plénières, une ordinaire et une exceptionnelle pour la présentation des bilans du CE comme prévu par la loi.

➤ Informations du secrétaire

Présentation de la première plaquette « Activités Sociales et Culturelles » par Marc GERONIMUS, président ASC. En pièce jointe.

Présentation par le président de la commission restauration Jean-Pierre POITEVIN du compte-rendu de la dernière commission. Les élus demandent à l'entreprise de fournir au CE I&P la convention d'occupation des locaux du restaurant Eurostade afin de pouvoir y lancer des activités.

Monsieur Bernard SCHAER, président du comité, remercie le CE pour toutes ces actions en faveur des salariés pour trouver des solutions de restauration. Il confirme que le site de Clermont Ferrand est effectivement éligible aux titres restaurant. Pour Nantes, une mesure contradictoire a été organisée et le site de Nantes n'est pas éligible. Les élus vont faire appel à un huissier. Marseille n'est pas éligible car la distance n'est que de 600 m.

➤ Point complémentaire sur le plan Essayeurs par Philippe LE BOUAR.

L'objectif est que tous les essayeurs formés exercent le métier le plus longtemps possible. Le contrat moral est de l'ordre de 10 ans, 7 ans pour les jeunes cadres. Pour les formations essais plateforme, la formation essayeurs doit être plus générique car les essayeurs sont susceptibles d'intervenir sur toute forme de technologie. La plus grande partie de la formation se fait par compagnonnage. La formation essais complexe est uniquement destinée aux personnes entrant dans le métier. Les modules sont adaptés au cursus de l'agent. Pour la répartition des effectifs, elle est discutée entre les DIIP suivant la capacité à encadrer les débutants. C'est donc la capacité à absorber la formation qui prime.

Une question est posée quant au le statut des plateformes SF 71. La réponse est que n'importe quel agent doit pouvoir utiliser les plateformes.

➤ Stratégie I&P 2020: Présentation de l'axe Innovation par Patrick OFFROY.

Le sujet débute par une vidéo présentant les innovations faites à I&P dont certaines sont maintenant en application dont : OSCAR simulation numérique des pantographes en vue de leur homologation, SIGMA maîtrise de la végétation dans les talus et LASERGRAMMETRIE technique d'acquisition de données topographiques.

La volonté et l'ambition d'I&P sont d'innover et d'aller plus loin, de rendre service au client et d'améliorer ce service au client. Il faut s'aligner sur les 4 enjeux de réseau 2020 pour développer les axes de I&P2020 et la volonté d'innover ensemble est très forte. Il convient de mettre de l'innovation dans les projets. Il s'agit de spécifier les systèmes du futur et pour cela il faut disposer de toutes les compétences possibles. L'innovation est un vrai enjeu pour I&P, que les innovations soient grandes ou petites.

Le document de présentation complet est disponible sur simple demande.

Les élus font le rappel qu'une informatique performante et une capacité du réseau suffisante sont indispensables pour permettre la mise en œuvre de la digitalisation. Le débat sur le sujet sera repris au compte-rendu.

Tous les projets d'innovation I&P sont disponibles sur le portail à l'adresse :
[Bilan Innovation sur le Portail I&P](#)

- Consultation annuelle sur la situation économique et financière de l'entreprise

Présentation du rapport sur la situation économique d'Ingénierie & Projets par M. Pierre CARTAYRADE Directeur FINANCIER

La réforme a profondément changé notre mode de fonctionnement. Notre finalité est aujourd'hui de réaliser un maximum de production avec l'enveloppe allouée. Par exemple, le TAF, Taux d'Affectation aux Affaires, a maintenant pour finalité le calcul du coût horaire de production. Une question importante est de connaître les coûts horaires des prestations extérieures, de la sous-traitance. Selon le président, les coûts horaires de la concurrence sont proches des nôtres.

Deux commissions économiques ont eu lieu le 4 et le 25 avril. Les informations données par l'entreprise ne sont pas suffisantes et la commission économique demande le report de la consultation et la désignation d'un expert. Des indicateurs importants sont manquants.

Les élus votent pour une demande d'expertise à la majorité absolue des présents.

Questions posées par les élus

- Nouvelle démarche d'estimation des coûts de MOA/MOE dans les projets par Frank BERNARD directeur Pilotage et Méthodes.

L'esprit du travail sur le changement de méthode est d'arriver au maximum de transparence sur le montant des devis. Il faut encore de l'accompagnement sur cette nouvelle démarche.

- Rugby Cup

Toujours la même réponse qui ne satisfait pas les élus, nous ne saurons donc jamais combien coûte la Rugby CUP.

- Avancement du plan de performance

Le contrat de performance sera présenté au CE de juillet.

Réunion exceptionnelle du comité d'établissement portant sur les comptes du comité et sur le bilan des activités sociales et culturelles.

Le président des activités sociales et culturelles fait le bilan des opérations menées par le comité au cours de l'année écoulée. Il rappelle les difficultés liées à la mise en place du nouveau comité, avec une période de transition de 6 mois, et relève que malgré cela les agents ont pu bénéficier d'un certain nombre d'activités.

Mathieu DUHEZ, expert-comptable du CE I&P présente un synthèse du bilan comptable 2016.

Il est fait rappel des règles liées à la transparence des comptes des comités d'entreprise. Il y a deux budgets bien distincts, celui des activités sociales et culturelles, dit « ASC » et celui des activités économiques et professionnelles, dit « AEP ». Aujourd'hui, le CE présente son bilan, ses deux comptes de résultats, ASC et AEP, ainsi qu'une annexe, le rapport de gestion et l'état des conventions. L'arrêté des comptes a été fait et il faut désormais approuver les comptes puis les diffuser.

Les chiffres clés du CE pour l'exercice 2016 sont :

- AEP 253 K€
- ASC 1110 €

Les résultats 2016 sont :

- AEP 137 K€
- ASC 478 K€.

Le rapport d'activités sociales est adopté à l'unanimité des présents.

Le rapport des comptes est adopté à l'unanimité des présents.

Les comptes rendus complets seront disponibles sur le portail I&P, dans la section « Ressources Humaines ». Le bilan comptable 2016 sera mis en ligne sur le site du CE.

A Saint Denis, le 2 mai 2017.

Frédéric STUNER,
Secrétaire du CE I&P

